

GRAND PRIX du Golf Club de Toulouse
Du 21 mars 2020 au 22 mars 2020
2 Chemin de la Planho 31320 Vieille-Toulouse – 05 61 73 45 48
contact@golfclubdetoulouse.fr – www.golfclubdetoulouse.fr

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
 Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Épreuve ouverte aux joueuses et joueurs licenciés à la ffgolf ou licenciés d'une Fédération étrangère reconnue et répondant à l'ensemble des critères d'inscription. Voir §1.2.1-4(3. Joueur).

Limites d'index : Dames index inférieur ou égal à 18,4
 Messieurs index inférieur ou égal à 11,4

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 120 participants (Minimum Dames et WildCard inclus)

Nombre total de joueurs <i>maximum</i>	dont Dames <i>minimum</i>	dont Wild cards <i>maximum</i>
120	27	12

Wild Cards : Dont 6 Wild Cards pour les joueurs issus de l'épreuve de qualification du 15 mars 2020.

Note : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **6 mars 2020**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Si les demandes dépassent ce chiffre, le choix des inscrits se fera dans le respect du cahier des charges des Grands Prix : voir §1.2.1-4(7. Forme de jeu).

FORME DE JEU

Stroke Play Brut / 36 trous / 18 trous par jour / 1 série Dames et 1 série Messieurs.

Marques de départ : Messieurs : Marques **Blanches** Dames : Marques **Bleues**

Rappel : Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (5/).

INSCRIPTION

Les inscriptions devront se faire directement en ligne via le lien disponible sur le site internet du golf dans la rubrique « compétitions ».

Clôture des engagements : **6 mars 2020 à minuit**.

Les droits d'engagement (y compris journée d'entraînement) s'élèvent à :

- Adultes 80 € (40 € pour les membres du Club)
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999) 40 € (20 € pour les membres du Club)
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2000 ou après) 20 € (20 € pour les membres du Club)

Forfait : voir § 1.2-1-4 (13. Forfait) Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

Classement en brut uniquement sur l'addition des 2 tours. Départage : Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque série Dames et Messieurs. Voir § 1.2-1-4 (7. Classement).

Les **3** premiers joueurs de chaque série seront récompensés.